

Séance ordinaire du conseil d'administration de la Régie intermunicipale de valorisation des matières organiques de Beauharnois-Salaberry et de Roussillon tenue à huis clos, le 16 avril 2020 à 10 h 00; les délibérations et les votes ayant eu lieu par visioconférence et par téléphone tels qu'autorisés par l'arrêté ministériel numéro 2020-004 émis par la ministre de la Santé et des Services sociaux en date du 15 mars 2020. Sont présents :

MRC de Beauharnois-Salaberry :

M. Bruno Tremblay, président de la Régie et maire de Beauharnois
Mme Maude Laberge, préfète de la MRC et mairesse de Sainte-Martine
M. Miguel Lemieux, maire de Salaberry-de-Valleyfield

MRC de Roussillon :

M. Sylvain Payant, vice-président de la Régie et maire de Saint-Isidore
M. Christian Ouellette, préfet de la MRC et maire de Delson
M. Pierre-Paul Routhier, préfet suppléant de la MRC et maire de Châteauguay

Les représentants présents forment le quorum du conseil d'administration, sous la présidence de M. Bruno Tremblay.

Assistent également :

Mme Linda Phaneuf, directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim de la Régie et directrice générale et secrétaire-trésorière de la MRC de Beauharnois-Salaberry
M. Gilles Marcoux, directeur général et secrétaire-trésorier de la MRC de Roussillon
Mme Mélanie Cloutier, coordonnatrice aux communications de la MRC de Roussillon
M. Nicolas Chaput, directeur du service de la gestion des matières résiduelles de la MRC de Roussillon
M. Patrice Lemieux, directeur du service de l'environnement et de la gestion des matières résiduelles de la MRC de Beauharnois-Salaberry
Mme Marie-Josée Leblanc, coordonnatrice du service du greffe de la MRC de Beauharnois-Salaberry

L'avis de convocation a été transmis à tous les membres du Conseil d'administration le 9 avril 2020.

2020-04-10 OUVERTURE DE LA SÉANCE

ATTENDU que la présente séance a lieu à huis clos en vertu de l'arrêté ministériel numéro 2020-004 émis par la ministre de la Santé et des Services sociaux en date du 15 mars 2020;

ATTENDU que les administrateurs ont adressé l'ensemble des sujets prévus à l'ordre du jour de la rencontre plénière tenue préalablement à la séance publique;

ATTENDU que les administrateurs consentent à ce que l'heure d'ouverture de la séance publique soit devancée.

Il est proposé par Mme Maude Laberge
Appuyé par M. Miguel Lemieux
Et unanimement résolu

Que la séance soit ouverte.

ADOPTÉE

2020-04-11 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par M. Sylvain Payant
Appuyé par M. Christian Ouellette
Et unanimement résolu

D'adopter l'ordre du jour de la présente séance, tel que reproduit :

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption et suivi du procès-verbal de la séance ordinaire du 20 février 2020
4. Affaires administratives
 - 4.1. Comptes payés et à payer au 16 avril 2020
 - 4.2. Rapport financier de l'année 2019 et rapport du vérificateur externe – Dépôts

2020-04-11 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR (SUITE)

- 4..3. Services professionnels comptables pour la réalisation des audits financiers des exercices 2020, 2021 et 2022 – Octroi de contrat
5. Modification au calendrier des séances ordinaires de la Régie - Ajout d'une séance ordinaire au mois de mai
6. Correspondance
- 6..1. Ville de Beauharnois – Résolution numéro 2020-03-082 portant sur le rachat du lot 5 906 558 du Cadastre du Québec cédé à la Régie intermunicipale de valorisation des matières organiques de Beauharnois-Salaberry et de Roussillon
7. Varia
8. Période de questions
9. Levée de la séance

ADOPTÉE

2020-04-12 ADOPTION ET SUIVI DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 20 FÉVRIER 2020

Il est proposé par M. Pierre-Paul-Routhier
Appuyé par M. Christian Ouellette
Et unanimement résolu

Que le procès-verbal de la séance ordinaire du 20 février 2020 soit adopté, tel que déposé.

ADOPTÉE

AFFAIRES ADMINISTRATIVES

2020-04-13 COMPTES PAYÉS ET À PAYER AU 16 AVRIL 2020

Il est proposé par Mme Maude Laberge
Appuyé par M. Miguel Lemieux
Et unanimement résolu

Que la liste des comptes à payer et déjà payés de la Régie, datée du 16 avril 2020 et au montant de 12 401,59 \$, soit approuvée.

D'autoriser la directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim à effectuer le paiement desdits comptes.

ADOPTÉE

RAPPORT FINANCIER DE L'ANNÉE 2019 ET RAPPORT DU VÉRIFICATEUR EXTERNE – DÉPÔTS

Tel qu'exigé par les articles 620 du *Code municipal du Québec* (L.R.Q. chapitre C-27.1) et 105 et suivants de la *Loi sur les cités et villes* (L.R.Q. chapitre C-19), la directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim a dressé le rapport financier de la Régie intermunicipale de valorisation des matières organiques de Beauharnois-Salaberry et de Roussillon pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2019. Elle procède donc au dépôt du rapport financier de l'année 2019, lequel est accompagné du rapport du vérificateur externe.

2020-04-14 SERVICES PROFESSIONNELS COMPTABLES POUR LA RÉALISATION DES AUDITS FINANCIERS DES EXERCICES 2020, 2021 ET 2022 – OCTROI DE CONTRAT

ATTENDU que la Régie entend confier un mandat de services professionnels comptables pour la réalisation des audits financiers des exercices 2020, 2021 et 2022;

ATTENDU qu'à la demande de la Régie, la firme comptable Goudreau Poirier inc. a déposé, en date du 1^{er} avril 2020, une offre de service au montant total de 23 799.83\$ (taxes incluses), pour la réalisation de ce mandat.

2020-04-14 SERVICES PROFESSIONNELS COMPTABLES POUR LA RÉALISATION DES AUDITS FINANCIERS DES EXERCICES 2020, 2021 ET 2022 – OCTROI DE CONTRAT

En conséquence,

Il est proposé par M. Christian Ouellette
Appuyé par M. Sylvain Payant
Et unanimement résolu

De mandater la firme comptable Goudreau Poirier inc. pour la réalisation des audits financiers de la Régie pour les exercices financiers 2020, 2021 et 2022, le tout selon les termes et conditions de l'offre de service datée du 1^{er} avril 2020.

ADOPTÉE

2020-04-15 MODIFICATION AU CALENDRIER DES SÉANCES ORDINAIRES DE LA RÉGIE - AJOUT D'UNE SÉANCE ORDINAIRE AU MOIS DE MAI

ATTENDU que lors de la rencontre plénière tenue le 16 avril 2020, les administrateurs ont convenu d'ajouter une séance ordinaire au calendrier de l'année 2020, adopté aux termes de la résolution numéro 2019-12-52.

En conséquence,

Il est proposé par Mme Maude Laberge
Appuyé par M. Sylvain Payant
Et unanimement résolu

De modifier le calendrier des séances de la Régie intermunicipale de valorisation des matières organiques de Beauharnois-Salaberry et de Roussillon afin d'ajouter une séance ordinaire en date du 21 juin 2020 à 10h30.

ADOPTÉE

CORRESPONDANCE

La directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim procède au dépôt d'une correspondance reçu au cours de la dernière période :

- Ville de Beauharnois – Résolution numéro 2020-03-082 portant sur le rachat du lot 5 906 558 du Cadastre du Québec cédé à la Régie intermunicipale de valorisation des matières organiques de Beauharnois-Salaberry et de Roussillon

VARIA

Aucun sujet n'est ajouté en varia.

2020-04-16 LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par Mme Maude Laberge
Appuyé par M. Miguel Lemieux
Et unanimement résolu

Qu'ayant épuisé les sujets à l'ordre du jour, de lever la séance à 10h07.

ADOPTÉE

Bruno Tremblay
Président

Linda Phaneuf
Directrice générale et secrétaire-trésorière
par intérim